

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9120>

Interdiction de neiger !

- Mieux vaut en rire -



Publication date: mardi 14 décembre 2021

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Pour limiter les mécontentements des usagers de la route en hiver, un maire d'une commune de l'Ain a trouvé la solution : il pris un arrêté de police interdisant à la neige de tomber sur sa commune...

Le tracteur de cette commune de l'Ain (moins de 800 habitants) est tombé en panne. Après un épisode neigeux, la commune n'a pu déblayer les routes de la commune provoquant un mécontentement de certains habitants, ce d'autant que des secteurs de la commune ont été privés d'électricité pendant trois jours.

Mais les finances de la commune sont exsangues et le coût de remplacement du tracteur (150 000 euros) est hors de portée pour le budget communal.

D'où l'idée du maire de... prendre un arrêté de police interdisant à la neige de tomber sur son territoire.

Simple et gratuit !

Si l'arrêté devait être efficace il pourrait faire boule de neige auprès d'autres communes. Les stations de moyenne montagne confrontées à des problèmes d'enneigement pourraient être tentées d'en profiter pour imposer une déviation des nuages vers leur domaine skiable !

